



BLUE INVEST AFRICA TOGO

Lignes directrices pour l'appel à candidatures
pour les porteurs de projet

3ème édition de BlueInvest Africa

15 and 16 octobre 2025, Lomé - Togo

#BlueInvest Africa

TOGO.





1 Informations générales : qu'est-ce que BlueInvest Africa ?

BlueInvest Africa est une initiative pleinement intégrée dans le vaste concept de **l'économie bleue**, englobant un large éventail d'activités et de secteurs maritimes. Ces secteurs comprennent à la fois les activités traditionnelles, telles que la pêche, mais aussi les domaines émergents tels que les biotechnologies. L'économie bleue englobe aussi les activités liées à l'environnement marin, telles que le transport maritime, la production d'énergie, mais aussi des activités terrestres telles que le tourisme côtier, les infrastructures portuaires et l'aquaculture terrestre.

Ce secteur emploie des millions de personnes et génère des revenus importants.

L'Afrique et l'Europe ont toutes deux reconnu l'économie bleue comme un secteur pivot pour concrétiser leurs aspirations socio-économiques et atteindre les objectifs énoncés dans l'Agenda 2030 pour le développement durable, notamment l'Objectif de Développement Durable 14 axé sur la conservation et l'exploitation des ressources marines. Au cours de la dernière décennie, des stratégies continentales ont été formulées et de nombreux pays ont introduit des politiques visant à promouvoir l'économie bleue.

Le potentiel de l'économie bleue est immense. Si elle est guidée sur une trajectoire durable, l'économie bleue peut servir de source de croissance économique, de création d'emploi, d'innovation, elle peut servir de protecteur des ressources naturelles, de contributeur à la lutte contre le changement climatique et peut assurer la sécurité alimentaire.

BlueInvest Africa 2025 s'aligne sur **Global Gateway**, l'initiative de l'Union européenne visant à encourager les investissements responsables et durables entre l'Afrique et l'Europe. En réunissant **les entrepreneurs les plus prometteurs de l'économie bleue africaine et les investisseurs internationaux**, cette édition offre une occasion unique de créer des partenariats stratégiques, d'accéder à de nouvelles sources de financement et d'accélérer la croissance du secteur.

Le [premier événement BlueInvest Africa](#) a eu lieu aux Seychelles en septembre 2022 et le [second événement BlueInvest Africa](#) a eu lieu à Diani au Kenya en juillet 2024... Elles ont connu un succès retentissant. Les petites et moyennes entreprises travaillant dans le secteur de l'économie bleue ont eu l'occasion de présenter leurs activités et d'obtenir un financement direct pour développer leurs opérations.

La troisième édition de BlueInvest Africa se tiendra à Lomé, au Togo. Le Togo est un marché clé pour l'exportation et l'investissement privé avec le potentiel de devenir un hub économique pour la région (logistique, commerce et investissement, finance), grâce au rôle stratégique du Port Autonome de Lomé, le seul port en eaux profondes de la région. À ce titre, il joue un rôle stratégique en tant que point d'entrée dans la région de l'Afrique de l'Ouest.

L'UE est l'un des principaux partenaires du Togo, étant la deuxième source d'importations togolaises et la quatrième destination des exportations (la première dans la région de l'Afrique de l'Ouest).

Nous avons l'honneur d'annoncer que l'événement a reçu le soutien du Gouvernement du Togo.

L'événement est prévu les 15 et 16 octobre, à Lomé, au Togo.



Cet événement met en œuvre les principes qui sous-tendent le partenariat Afrique-Europe. Ces principes sont enracinés dans la volonté de répondre aux besoins de la population africaine, non seulement en matière de sécurité alimentaire, mais aussi en mettant l'accent sur le développement durable et l'élargissement des opportunités économiques pour tous.

2 Objectifs

2.1. Objectifs et activités de l'événement

BlueInvest Africa a été créé spécifiquement pour atteindre les **entreprises africaines enregistrées** et déjà engagées dans différents secteurs de l'économie bleue, notamment les start-ups. Elle vise également à impliquer les **Micro, Petites, et Moyennes Entreprises (MPME) africaines** officiellement **établies dans un pays africain** et qui possèdent des idées innovantes susceptibles d'être développées commercialement sur le marché africain.

Il est prévu que l'événement accueille environ 250 personnes sur place, ainsi que des participants en ligne venant d'Afrique et d'Europe, dont des investisseurs et des entrepreneurs. Les principaux objectifs de BlueInvest Africa sont de favoriser les **relations d'affaires**, de créer des opportunités pour établir un **réseau de partenaires potentiels**, de présenter des **projets commerciaux concrets** sur le terrain et de faciliter l'échange de **bonnes pratiques** et d'**idées novatrices**.

L'événement a un objectif clair. Il vise à mettre en lumière le potentiel largement inexploité de l'Afrique, à promouvoir les initiatives entrepreneuriales et à encourager la participation active des secteurs privés à l'économie bleue du continent, qui connaît une expansion rapide. En outre, l'événement vise à promouvoir des solutions durables et tournées vers l'avenir.

Afin d'assurer une large visibilité, les médias et la presse internationale seront invités à couvrir l'événement. Le **public visé** par cet événement est le suivant :

- Le **secteur privé**, qui englobe les jeunes entreprises africaines engagées dans l'économie bleue, y compris les petites entreprises.
- **Des institutions financières internationales, régionales et nationales** et des investisseurs privés.
- Les organisations internationales, nationales et régionales, en particulier les **plateformes d'entreprises privées** dans les différents pays.
- **Institutions de recherche, incubateurs et pionniers** opérant uniquement dans le secteur privé.

Le programme de cet événement hybride international de deux jours **comprendra des séances de pitchées**, des visites de sites, des réunions B2B et des possibilités de mise en réseau permettant aux participants d'entrer en contact avec de futurs partenaires potentiels.

L'annexe II du présent document vous donne un ordre du jour préliminaire de l'événement.

2.2. Objectifs du présent appel à candidatures

L'objectif principal de cet appel à candidatures est **d'identifier et de sélectionner** des intervenants compétents, connus sous le nom de « **pitchers** », qui participeront à **BlueInvest Africa 2025 - Togo**.

Cet appel décrit également les critères et la procédure de sélection des **porteurs de projet**.



Les porteurs de projet représentent des sociétés ou des entreprises. Ils seront méticuleusement sélectionnés et officiellement invités à participer à BlueInvest Africa, où ils auront pour tâche de **faire une présentation dynamique et convaincante de leurs projets en cours ou entièrement développés**, appelée "*pitch*". Ces projets doivent s'inscrire dans l'un des secteurs de l'économie bleue tel que détaillé dans la liste ci-dessous, et doivent être mis en œuvre dans un pays africain. Dans ce contexte, un projet englobe tout produit ou service considéré comme unique, allant au-delà des opérations de routine, et doit intégrer des considérations de durabilité tout au long du cycle de production, mais aussi lors de sa livraison, sa distribution ou du cycle de vie du produit.

Jusqu'à **30 porteurs de projet** seront sélectionnés pour participer à cet événement. Les porteurs de projet sélectionnés bénéficieront des avantages suivants :

- La possibilité de **présenter leur projet**, leur idée d'entreprise, leur produit ou leur service **sur scène** à l'occasion de l'événement susmentionné **à Lomé, au Togo**.
- La possibilité de s'engager dans des interactions en face à face avec des **investisseurs publics et privés** dans le but de conclure des accords et d'obtenir un soutien financier pour leur entreprise ou leur projet.
- L'accès à des **séances d'entraînement (coaching)** et de **mentorat**, en groupe ou sur une base individuelle, conçues pour les préparer à leur présentation.
- BlueInvest Africa sera aussi une occasion unique d'entrer en contact avec d'autres porteurs de projets africains activement engagés dans des initiatives bleues.
- Accès à une série d'événements parallèles couvrant des sujets liés aux possibilités de financement.
- Accès direct aux banques de développement et autres institutions financières.
- Promotion de leurs histoires et de leurs projets par le biais de divers médias et plateformes de médias sociaux.

Le « *pitch* » est une **présentation dynamique** d'une durée de 4 à 5 minutes, offrant un **aperçu concis du projet d'une entreprise**. Dans cette présentation, vous exposerez le concept de base du projet, le produit ou le service qu'il implique, sa fonctionnalité et son objectif, sa proposition de valeur, le marché ciblé, son caractère unique et innovant, les coûts associés à la conception, à la production et à la livraison, ses aspects de durabilité et l'investissement nécessaire, consistant à énumérer les détails-clé du projet d'entreprise.

Les **principaux objectifs** du « *pitch* » sont les suivants :

- Capter l'attention et susciter l'intérêt des investisseurs participant à l'événement ;
- Convaincre les investisseurs de la rentabilité du projet, de ses perspectives de croissance et de son potentiel de développement, en vue d'obtenir un soutien financier pour l'expansion du projet.

Pour atteindre ces objectifs, l'exposé doit être bien structuré, ciblé et convaincant. Vous avez la possibilité de présenter votre projet en anglais ou en français, car des services d'interprétation seront également disponibles. La présentation doit être effectuée sans recourir à des notes.

Les **investisseurs potentiels** qui participeront à cet événement seront des investisseurs privés, des banques et des institutions financières d'Europe et d'Afrique, tous prêts à investir dans des projets d'économie



bleue. Ces investisseurs peuvent être des investisseurs privés, des « business angels », des banques privées, des institutions financières publiques, des banques européennes, des banques affiliées à l'Union Africaine, des fonds d'actions et des fonds d'investissement.

3 Coûts

3.1. Coûts couverts pour les porteurs de projet sélectionnés pour participer à BlueInvest Africa

Pour les 30 entreprises sélectionnées, les **coûts pour 1 personne** seront couverts comme suit :

- **Coûts de coaching et de mentorat** : Les dépenses liées aux séances de coaching et de mentorat, tant en groupe qu'individuellement (comme déterminé au cas par cas) pour préparer le pitch, seront couvertes pour une personne de chacune des entreprises sélectionnées. La participation au programme de coaching et de mentorat est obligatoire.
- **Billet d'avion aller-retour** : Un billet d'avion aller-retour entre l'aéroport international du pays d'origine du lanceur et Lomé sera fourni. Tous les porteurs de projet doivent se rendre à Lomé.
- **Hébergement à l'hôtel** : L'hébergement à Lomé pour la durée de l'événement sera organisé. Les porteurs de projet feront le check-in de l'hôtel en fonction de la disponibilité des vols et le check-out à la fin de l'événement, en fonction de la disponibilité des vols.
- **Transferts locaux**: Le transport des porteurs de projet de et vers l'aéroport et l'hôtel sera organisé.
- **Les repas** : Les repas (petit-déjeuner dans le cadre de l'hébergement et déjeuner/lunchs pendant l'événement) pendant les jours de l'événement à Lomé seront couverts dans le cadre du forfait.

Veillez noter que les coûts logistiques du voyage, y compris les billets d'avion, l'hébergement à l'hôtel et les transferts aéroport-hôtel, seront réservés et payés à l'avance pour chaque porteur de projet. Toutefois, **aucune indemnité journalière de subsistance ou per diem (en espèces ou par virement bancaire) ne sera versée aux porteurs de projet.**

3.2. Coûts non couverts par les organisateurs de BlueInvest Africa

Les organisateurs de BlueInvest Africa ne seront pas responsables de la prise en charge des dépenses suivantes :

- **Frais de passeport** : Tous les frais encourus par les porteurs de projet pour obtenir ou renouveler leur passeport sont à la charge de l'intéressé.
- **Frais de visa de transit** : Si un porteur de projet doit obtenir des visas de transit pour des pays qu'il pourrait être amené à traverser au cours de son voyage à destination et en provenance du Togo, ces frais sont à la charge de l'intéressé.
- **Assurance voyage et assurance maladie** : **Les dépenses liées à l'assurance voyage ou à l'assurance maladie sont à la charge de chaque porteur de projet et ne sont pas couvertes par les organisateurs.**

En outre, si un porteur de projet décide de se faire accompagner, les organisateurs ne prendront pas en charge les frais liés à l'accompagnant. Veuillez noter qu'en raison de contraintes logistiques, les organisateurs ne peuvent pas garantir la participation des personnes accompagnantes.

Les participants doivent prévoir et budgéter en conséquence ces coûts supplémentaires en plus de ceux fournis par les organisateurs de l'événement.

4 Critères d'éligibilité des porteurs de projet

4.1. Les projets relevant des secteurs suivants ne sont pas éligibles :

- **Les projets qui mettent en danger les écosystèmes marins et terrestres** : Les projets principalement axés sur des activités qui constituent une menace pour les écosystèmes ne peuvent être pris en considération.
- **Projets mettant en péril les communautés autochtones** : Les projets qui mettent en péril la vie traditionnelle et les communautés des populations autochtones ne sont pas éligibles.
- **Projets liés à des activités illégales et criminelles** : Les projets associés ou liés à des activités criminelles telles que le trafic d'êtres humains et d'animaux, la maltraitance des enfants et des femmes, la violence, la drogue, les armes, le trafic de tabac et d'autres pratiques illégales similaires sont exclus de l'éligibilité.
- **Projets impliquant une coopération civilo-militaire et des questions de défense** : Les projets liés ou concentrés sur des activités associées à la coopération civilo-militaire et aux questions de défense ne sont pas éligibles.

4.2. Les candidats sélectionnés en réponse à cet appel doivent répondre aux critères d'éligibilité suivants :

Domicile et inscription :

- La société qui présente le projet doit être **légalement enregistrée et opérer activement dans un pays membre de l'Union Africaine**. Les organisateurs feront un effort concerté pour assurer une représentation équilibrée des différentes régions d'Afrique.
- Les candidatures de **femmes, de personnes à mobilité réduite ainsi que de jeunes entrepreneurs** sont vivement encouragées, afin de favoriser l'inclusion et la diversité.
- L'administration centrale ou le siège social de l'entreprise doit être **situé dans un pays africain** et ses principales activités commerciales doivent être menées sur le continent.
- Il est impératif que l'entreprise qui présente le projet possède des **droits de propriété intellectuelle** sur le produit ou le service proposé par son projet. Une auto-certification garantissant que l'entreprise est propriétaire de la propriété intellectuelle (PI) ou qu'elle est titulaire d'une licence exclusive est requise.
- Les lignes directrices de l'appel à candidatures doivent être téléchargées, lues et comprises avant de soumettre la candidature. La déclaration sur l'honneur et la déclaration de disponibilité ne devront être signées que par les candidats retenus.

Présentation du pitch :

- Le porteur de projet sélectionné doit être **physiquement présent à Lomé, au Togo** et faire une présentation au nom de sa société, de son entreprise ou de son projet.
- Le porteur de projet désigné peut être un membre fondateur, un directeur, un PDG ou toute personne étroitement impliquée dans la prise de décision et la gestion de la société ou de l'entreprise.
- Comme alternative, un membre du personnel désigné par l'entreprise peut également présenter le

projet.

- La société promotrice est responsable de la désignation d'une personne suppléante qui remplacera le porteur de projet désigné en cas d'urgence, par exemple en cas de maladie ou d'accident. Les coordonnées de la personne suppléante doivent être fournies dans la candidature, ainsi qu'une indication de sa disponibilité à prendre la relève. La maîtrise du français et/ou de l'anglais est requise pour la personne suppléante.

Statut de la Micro, Petite et Moyenne Entreprise (MPME) :

La société ou l'entreprise doit être qualifiée de **Micro, Petite et Moyenne Entreprise (MPME)**, conformément à la définition énoncée dans la recommandation 2003/361 de l'UE. Les facteurs déterminants pour le statut de MPME seront évalués sur la base de critères établis.

Il est essentiel que tous les candidats se conforment pleinement aux critères ci-dessous pour s'assurer de leur éligibilité à cette opportunité. Pour être éligible, les entreprises doivent répondre aux critères suivants concernant le nombre de clients et le chiffre d'affaires ou le taux de croissance annuel (CAGR).

- Nombre de clients
- Chiffre d'affaires ou taux de croissance annuel composé (TCAM)

Catégorie d'entreprise	Effectif du personnel	Chiffre d'affaires	ou	Taux de croissance annuel composé (TCAM)
De taille moyenne	< 250	≤ 15 millions d'euros	≤	5%
Petit	< 50	≤ 10 millions d'euros	≥	10%
Micro	< 10	≤ 2 millions d'euros	≥	25 %

Ces plafonds ne s'appliquent qu'aux chiffres des entreprises individuelles. Une entreprise qui fait partie d'un groupe plus important ou d'une holding doit également inclure les effectifs, le chiffre d'affaires et le CAGR de ce groupe.

Les **critères suivants** doivent être pris en compte :

- ✓ **Affiliation à un groupe** : les seuils financiers spécifiés s'appliquent uniquement aux entreprises individuelles. Si une entreprise fait partie d'un groupe plus important ou d'une holding, il est impératif d'inclure les effectifs, le chiffre d'affaires et le CAGR de l'ensemble du groupe ou de la holding.
- ✓ **Focus sur l'économie bleue** : le projet présenté par l'entreprise candidate doit être axé sur un secteur de l'économie bleue, qui opère dans une zone maritime ou côtière d'Afrique ou dans les eaux intérieures africaines. Le concept d'économie bleue englobe toutes les activités et tous les secteurs maritimes, qu'il s'agisse de domaines traditionnels ou émergents, qu'ils soient situés dans des environnements marins ou terrestres, y compris les rivières, les lacs et les deltas ou embouchures des fleuves. Les projets éligibles dans les secteurs suivants sont encouragés, à condition qu'ils intègrent des considérations de durabilité dans leur production, leur distribution, leur prestation de services ou le cycle de vie de leurs produits :



- Pêche et aquaculture ;
- Technologie bio-marine (utilisation des ressources vivantes) ;
- Protection des côtes et solutions fondées sur la nature pour lutter contre le changement climatique ;
- Technologies clés activatrices (telles que la robotique, les capteurs, les matériaux).
- Réduction des déchets marins, notamment des plastiques ;
- Services maritimes (tels que l'assurance, la surveillance, l'arpentage) ;
- Solutions en matière d'énergies renouvelables ;
- Construction navale.
- Transport maritime
- Entreprises touristiques durables.
- Toutes opérations de conservation des écosystèmes marins aux fins de captation du carbone.

Il est important de noter que la liste ci-dessus n'est pas exhaustive et que les candidats peuvent également proposer des projets dans d'autres secteurs de l'économie bleue.

Alignement sur les **Objectifs de Développement Durable (ODD)** : Les activités de l'entreprise qui présente le projet et le projet présenté doivent être alignés sur l'un des objectifs de développement durable (ODD) définis par les Nations unies.

Les organisateurs de l'événement sont particulièrement intéressés par les projets qui témoignent d'un **engagement fort en faveur du développement durable**.

Vous trouverez ci-dessous des exemples de secteurs qui peuvent être en conformité avec les ODD de l'ONU:

- Sécurité alimentaire et éradication de la faim
- Energie abordable et propre
- Industrie, innovation et infrastructure
- Consommation et production responsables
- Changement climatique
- Conservation et exploitation durable de la vie marine

ODD	Titre de l'ODD	Thèmes	Domaines possibles des projets	Brève description	pour chaque sous-thème (certains se chevauchent)
ODD 2	Eradication de la faim	Alimentation humaine et animale durables issus des océans	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité alimentaire, amélioration de la nutrition, promotion de pratiques durables • Pêche, aquaculture, biotechnologie, approvisionnement durable en poisson, production alimentaire à petite échelle, phytoculture marine (algues), élevage d'huîtres et d'autres invertébrés (crabes/crevettes et crustacés ; micro/macro algues, cyanobactéries et algues ; bivalves et autres mollusques ; poissons ; vers et invertébrés (p. ex. éponges) 	Répondre à la demande mondiale croissante de nourriture en explorant le potentiel de l'océan en tant que source d'aliments durables et nutritifs grâce à des pratiques durables et équitables dans les chaînes de valeur de la pêche sauvage et de l'aquaculture.	<p><u>Sécurité alimentaire et amélioration de la nutrition :</u> Répondre à la demande alimentaire mondiale croissante en explorant le potentiel des océans en tant que source d'aliments durables et nutritifs. Mettre en évidence les solutions innovantes qui contribuent à la sécurité alimentaire et à l'amélioration des résultats nutritionnels des communautés.</p> <p><u>Promotion des pratiques durables :</u> Souligner l'importance des pratiques respectueuses de l'environnement et socialement responsables dans les industries liées à l'océan. Présentation de startups et d'initiatives qui donnent la priorité à la durabilité dans leurs processus de production et leurs chaînes d'approvisionnement.</p> <p>.....</p> <p><u>Pêche et aquaculture :</u> Explorer les pratiques durables dans la pêche sauvage et l'aquaculture afin de garantir l'utilisation responsable des ressources océaniques. Encourager le développement de technologies et de méthodes qui minimisent l'impact sur l'environnement tout en maximisant l'efficacité.</p>

					<p><u>Approvisionnement durable en poisson :</u> Se concentrer sur les initiatives qui contribuent à la viabilité à long terme des populations de poissons et des écosystèmes. Discuter des pratiques de pêche responsables, des systèmes de surveillance et des technologies qui garantissent un approvisionnement continu et durable en poisson.</p> <p><u>Production alimentaire à petite échelle :</u> Reconnaître l'importance des approches à petite échelle et communautaires de la production alimentaire basées sur les océans. Mettre en avant les startups et les projets qui renforcent les communautés locales, promeuvent l'inclusion et contribuent au développement durable.</p> <p>.....</p> <p><u>Biotechnologie dans l'agriculture océanique :</u> Présentation d'approches biotechnologiques innovantes visant à améliorer la productivité, la qualité et la durabilité de l'agriculture océanique. Promouvoir les progrès du génie génétique, de la sélection et d'autres applications biotechnologiques pour une production alimentaire durable.</p>
--	--	--	--	--	--

<p>ODD 7</p>	<p>Une énergie abordable et propre</p>	<p>Le potentiel énergétique des océans pour tous</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous • Énergies marines renouvelables, connectivité, efficacité énergétique, investissements dans les infrastructures énergétiques et les technologies énergétiques propres 	<p>Exploiter le vaste potentiel des océans en tant que source d'énergie abordable, fiable et durable pour tous et encourager la collaboration entre les startups, les investisseurs et les décideurs politiques afin d'accélérer la croissance du secteur de l'énergie océanique.</p>	<p><u>Une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous :</u> Souligner la nécessité d'un accès inclusif à l'énergie, en mettant l'accent sur le caractère abordable et la fiabilité. Présentation d'innovations qui exploitent le potentiel énergétique des océans pour fournir des solutions énergétiques propres et modernes à diverses communautés.</p> <p><u>Énergies marines renouvelables :</u> Explorer les différentes formes d'énergie renouvelable dérivées de l'océan, telles que l'énergie marémotrice, l'énergie houlomotrice et l'énergie thermique des océans. Présentation de startups et de technologies qui exploitent ces énergies marines renouvelables pour la production d'électricité.</p> <p><u>Connectivité :</u> Aborder le rôle de l'énergie océanique dans l'amélioration de la connectivité, en particulier dans les zones éloignées ou mal desservies. Discuter de la manière dont les projets d'énergie marine peuvent contribuer à alimenter les réseaux de communication, à soutenir l'infrastructure numérique et à favoriser le développement économique.</p> <p><u>Efficacité énergétique :</u> Souligner l'importance des technologies et</p>
--------------	---	--	---	---	---

					<p>des pratiques à haut rendement énergétique dans les projets d'énergie océanique.</p> <p>Présentation d'innovations qui optimisent la production, le stockage et la distribution de l'énergie pour une efficacité maximale et un impact minimal sur l'environnement.</p> <p><u>Investissements dans les infrastructures énergétiques :</u></p> <p>Encourager les investissements stratégiques dans le développement de l'infrastructure de l'énergie océanique. Encourager la collaboration entre les startups, les investisseurs et les décideurs politiques afin d'accélérer la croissance du secteur de l'énergie océanique.</p> <p><u>Technologies des énergies propres :</u></p> <p>Présentation de technologies et de solutions de pointe qui contribuent à la transition vers un avenir énergétique propre.</p> <p>Discuter des progrès en matière de stockage de l'énergie, d'intégration aux réseaux et d'autres technologies d'énergie propre qui complètent la production d'énergie océanique.</p>
--	--	--	--	--	---

<p>ODD 9</p>	<p>Industrie, Innovation et Infrastructures</p>	<p>Infrastructures bleues durables</p>	<ul style="list-style-type: none"> a) Ports, b) Technologies numériques, c) La fabrication et la construction de navires (y compris les bateaux de croisière), d) La réduction des émissions dues au transport maritime, e) L'extraction de sable et de gravier, f) La sécurité et la surveillance maritime, g) Les capacités de logistique/stockage. 	<p>Développer et gérer les infrastructures maritimes dans le respect de l'environnement et de manière socialement responsable. Pratiques durables et matériaux alternatifs pour réduire l'impact écologique de l'extraction des ressources marines.</p>	<p><u>Ports :</u> Mettre l'accent sur les pratiques durables dans le développement et les opérations portuaires afin de réduire au minimum l'impact sur l'environnement. Présenter des innovations en termes d'infrastructures portuaires durables, de technologies à haute efficacité énergétique et de pratiques de gestion portuaire respectueuses de l'environnement. Les Technologies numériques Explorer le rôle des technologies numériques dans l'optimisation des opérations maritimes pour la durabilité. Développer des solutions portuaires intelligentes, une logistique numérique et des approches basées sur les données pour améliorer l'efficacité tout en minimisant l'empreinte environnementale.</p> <p><u>Fabrication et construction de navires (y compris de croisière) :</u> Promouvoir des pratiques de construction navale durables, notamment l'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement et une conception économe en énergie. Développer des innovations dans la conception et l'exploitation des navires de croisière afin de minimiser l'impact écologique du tourisme maritime.</p>
--------------	--	--	--	---	---

					<p><u>Transport :</u> Mettre en avant les solutions de transport durable pour les marchandises et les passagers. Présentation de start-ups impliquées dans le développement de systèmes de propulsion respectueux de l'environnement, de carburants alternatifs et de technologies d'acheminement efficaces.</p> <p><u>Extraction de sable et de gravier :</u> Répondre aux préoccupations environnementales liées à l'extraction de sable et de gravier des fonds marins. Discuter des pratiques durables et des matériaux alternatifs pour réduire l'impact écologique de l'extraction des ressources marines.</p> <p><u>Sécurité et surveillance maritimes :</u> Explorer les technologies et les solutions qui renforcent la sécurité maritime tout en minimisant les risques environnementaux. Présentation des innovations en matière de systèmes de surveillance, de contrôle et d'intervention d'urgence pour des opérations maritimes durables.</p>
--	--	--	--	--	--

					<p><u>Capacités de logistique/stockage :</u> Promouvoir des solutions durables de logistique et de stockage pour les marchandises maritimes. Discuter des pratiques de stockage efficaces, des entrepôts écologiques et des transports respectueux de l'environnement dans les installations portuaires.</p>
--	--	--	--	--	--

<p>ODD 12</p>	<p>Consommation et production responsables</p>	<p>Circularité et réduction/élimination des déchets</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion durable et utilisation efficace des ressources naturelles • Démantèlement des plateformes pétrolières et gazières, recyclage des éoliennes et des grands navires, bioplastiques (algues), tourisme responsable, déchets alimentaires, gestion des déchets Biotech/pharma 	<p>Promouvoir des pratiques durables qui réduisent au minimum les déchets transportés par les océans et favorisent les économies circulaires dans les industries liées aux océans.</p>	<p><u>Gestion durable et utilisation efficace des ressources naturelles :</u> Mettre l'accent sur des pratiques responsables et durables dans l'extraction et l'utilisation des ressources naturelles de l'océan (et éviter l'extraction lorsque l'impact ou les conséquences sont inconnus). Présentation de startups et d'initiatives visant à minimiser l'épuisement des ressources et à promouvoir une gestion efficace des ressources.</p> <p><u>Démantèlement des plates-formes pétrolières et gazières :</u> Relever les défis environnementaux liés au démantèlement des plateformes pétrolières et gazières, en transformant un défi en opportunité. Soutenir des approches innovantes et respectueuses de l'environnement pour le démantèlement ou, mieux encore, la reconversion des structures offshore.</p> <p><u>Recyclage des éoliennes et des grands navires :</u> Explorer des solutions pour le recyclage et la réutilisation des éoliennes et des grands navires en fin de vie. Présentation de start-ups impliquées dans le démantèlement, le recyclage et la valorisation durables des matériaux issus de ces structures.</p>
---------------	---	---	---	--	--

					<p><u>Bioplastiques (algues) :</u> Promouvoir l'utilisation de bioplastiques dérivés d'algues comme alternative durable aux plastiques traditionnels. Discuter des innovations en matière de production de bioplastiques, de leurs applications et de leur rôle dans la réduction de la pollution plastique dans les océans.</p> <p><u>Tourisme responsable :</u> Encourager les pratiques touristiques qui minimisent l'impact sur l'environnement et contribuent aux efforts de conservation locaux. Présentation de startups et d'initiatives axées sur le tourisme responsable, notamment l'hébergement écologique, les transports à faible impact et l'engagement communautaire.</p> <p><u>Déchets alimentaires :</u> Aborder la question des déchets alimentaires dans le contexte des activités liées à l'océan, telles que la pêche et l'aquaculture. Discuter de solutions innovantes pour réduire, réaffecter ou recycler les déchets alimentaires tout au long de la chaîne de valeur des océans.</p>
--	--	--	--	--	--

					<p><u>Gestion des déchets :</u> Évaluation des approches de gestion durable des déchets dans les zones côtières, les ports et les environnements marins. Présentation de startups qui proposent des solutions innovantes pour la collecte des déchets, le recyclage et la transformation des déchets en énergie.</p>
--	--	--	--	--	--

<p>ODD 13</p>	<p>Changement climatique</p>	<p>Océan et climat</p>	<ul style="list-style-type: none"> Adaptation, atténuation, décarbonisation, augmentation du niveau de la mer, transport maritime respectueux de l'environnement, solutions basées sur la nature, gestion des risques de catastrophes naturelles 	<p>Relever les défis interdépendants du changement climatique et de son impact sur l'océan.</p>	<p><u>Adaptation :</u> Mettre l'accent sur les stratégies et les innovations qui aident les communautés et les industries à s'adapter à l'évolution du climat, notamment à la montée du niveau des mers, aux changements météorologiques et à l'acidification des océans. Présentation de startups travaillant sur les technologies adaptatives, les infrastructures résilientes et les approches communautaires de l'adaptation au climat.</p> <p><u>Atténuation :</u> Le rôle de l'océan dans les efforts d'atténuation du climat, tels que le piégeage du carbone et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Présentation des start-ups qui participent à des projets liés au carbone bleu, à la capture du carbone dans les océans et à d'autres stratégies pour lutter contre le changement climatique.</p> <p><u>Décarbonisation :</u> Accorder une attention particulière aux initiatives et aux innovations qui concourent à la décarbonisation des industries liées à l'océan. Échanger sur les solutions énergétiques durables, les pratiques de transport maritime respectueuses de l'environnement et les technologies qui limitent l'empreinte carbone des activités</p>
---------------	------------------------------	------------------------	---	---	---

					<p>maritimes.</p> <p><u>L'élévation du niveau de la mer :</u> Affronter les répercussions de l'élévation du niveau de la mer sur les communautés et les écosystèmes côtiers. Présentation de startups développant des solutions pour la protection des côtes, des infrastructures résilientes et l'engagement des communautés pour faire face et s'adapter à l'élévation du niveau des mers.</p> <p><u>Expédition verte:</u> Encourager les entreprises maritimes à adopter des pratiques durables pour minimiser leur impact sur l'environnement. Soutenir les avancées technologiques dans le domaine des technologies maritimes écologiques, notamment les carburants alternatifs, la conception de navires à haut rendement énergétique et les stratégies de réduction des émissions.</p> <p><u>Solutions fondées sur la nature :</u> Analyser l'impact des solutions fondées sur la nature dans l'adaptation au climat et la réduction de ses effets. Présentation des startups qui participent à des projets tels que la restauration des côtes, la préservation des mangroves et d'autres initiatives fondées sur la nature pour renforcer la résilience au climat.</p>
--	--	--	--	--	---

					<p><u>Gestion des risques de catastrophes naturelles :</u> Faire face à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des catastrophes liées au climat qui se produisent dans les régions côtières. Présentation de jeunes start-ups qui se concentrent sur les systèmes d'alerte précoce, les technologies de réaction aux catastrophes et la réduction des risques de catastrophes au niveau local.</p>
--	--	--	--	--	--

<p>ODD 14</p>	<p>La vie aquatique</p>	<p>Des océans sains</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pêche illicite, non déclarée et non réglementée, gestion des côtes/planification de l'espace marin/gestion intégrée des côtes, dépollution, protection et conservation de la biodiversité, zones marines protégées, connaissance des océans/données marines/observation des océans, réduction des nuisances sonores dues aux activités humaines. 	<p>Encourager les initiatives et les innovations qui favorisent le bien-être des écosystèmes marins.</p>	<p><u>Pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) :</u> Répondre à la menace de la pêche INN par des solutions technologiques, des systèmes de contrôle et des initiatives qui renforcent les mesures d'application et de réglementation afin de promouvoir une pêche durable.</p> <p><u>Gestion côtière/planification de l'espace marin/gestion intégrée des côtes :</u> Présentation de start-ups impliquées dans la gestion côtière, l'aménagement de l'espace marin et la gestion intégrée du littoral, en mettant l'accent sur le développement durable, la protection de l'habitat et l'engagement des communautés.</p> <p><u>Dépollution :</u> Les solutions visant à réduire la pollution marine, en particulier les déchets plastiques, les contaminants chimiques et les déversements d'hydrocarbures, sont mises en avant. Présentation de startups innovantes dans le domaine de la gestion des déchets, des technologies de nettoyage et des politiques visant à réduire la pollution des océans.</p> <p><u>Protection et conservation de la biodiversité :</u> Valoriser les initiatives qui favorisent la préservation et la sauvegarde de la</p>
---------------	--------------------------------	-------------------------	--	--	--

				<p>biodiversité marine. Présentation de startups engagées dans la restauration des habitats, les programmes de conservation et les technologies qui protègent les espèces marines.</p> <p><u>Zones marines protégées (ZMP) :</u> En mettant en avant l'importance de créer et de conserver des zones marines protégées afin de préserver les écosystèmes et encourager une pêche durable. Présentation de start-ups impliquées dans la gestion des AMP, la surveillance et l'engagement des communautés.</p> <p><u>Connaissance des océans/données marines/observation des océans :</u> Illustrer comment la technologie et les données peuvent contribuer à une meilleure compréhension de l'océan. Présentation de startups spécialisées dans les technologies d'observation des océans, l'analyse des données marines et les initiatives qui contribuent à la connaissance scientifique pour une prise de décision éclairée.</p>
--	--	--	--	---

5 Obligations des porteurs de projet

Les obligations des porteurs de projets sélectionnés, une fois choisis, comprennent les responsabilités suivantes :

5.1.Participation aux séances de coaching et de mentorat :

Participer activement à **toutes** les séances de coaching et de mentorat offertes par les organisateurs de l'événement. L'objectif de ces séances est de préparer les porteurs de projets à leur présentation.

5.2.Présentation et langage du pitch :

Préparer une présentation en français ou en anglais, en respectant les consignes et les conseils prodigués par le personnel désigné de BlueInvest Africa. Cette présentation a pour but d'introduire et d'expliquer leur projet.

5.3.Présence physique à Lomé, au Togo :

Se déplacer à Lomé et faire une présentation en personne lors de l'événement BlueInvest Africa. La présence physique est une composante essentielle de l'événement.

5.4.Participation à l'ensemble de l'événement :

Participer activement à toutes les activités de BlueInvest Africa, en étant présent pendant toute la durée de l'événement.

5.5.Déclaration de disponibilité

Souscrire une déclaration de disponibilité, en confirmant leur engagement à remplir toutes les obligations et exigences mentionnées précédemment.

5.6.Nomination d'un(e) suppléant(e)

Nommer une personne de la société qui sera chargée de prendre le relais en cas de besoin. Si le porteur de projet principal n'est pas en mesure de se déplacer en raison d'une situation d'urgence (maladie ou accident), la personne suppléante prendra sa place et sera prête à effectuer le pitch.

5.7.Diffusion

Assumer le rôle d'ambassadeur de BlueInvest Africa en promouvant activement l'événement par le biais de différents canaux et réseaux afin d'augmenter sa visibilité et sa participation

La mise en place de ces obligations contribue de manière collective à l'exécution harmonieuse et réussie de **BlueInvest Africa**, favorisant une expérience productive et enrichissante pour tous les participants.

6 Candidature et pièces justificatives

6.1.Candidature

Les personnes intéressées par le présent appel à candidatures doivent compléter et **soumettre le formulaire de candidature en ligne** au plus tard à la date limite 30 avril 2025 à minuit (heure CEST). Le contenu de la candidature en ligne se trouve dans l'annexe 1.

Les candidats ont la possibilité de remplir le formulaire en **anglais** ou en **français**.

6.2.Les pièces justificatives doivent accompagner la demande et comprendre les éléments suivants :

- Un extrait du registre du commerce ou du ministère compétent, prouvant que l'entreprise de lancement est légalement établie et enregistrée dans un pays africain.
- Une auto-certification garantissant que l'entreprise est propriétaire de la propriété intellectuelle (PI) ou titulaire d'une licence exclusive.
- Une lettre désignant le candidat comme le porteur de projet représentant l'entreprise, dans les cas où le nom du porteur de projet ne figure pas dans les documents juridiques officiels de l'entreprise.

Si les organisateurs estiment qu'il est nécessaire, les candidats peuvent être contactés et sollicités afin de fournir des informations complémentaires, des clarifications ou des documents supplémentaires.

7 Critère d'évaluation et grille

L'évaluation des candidatures sera structure en 2 étapes.

7.1. Etape 1 – Evaluation en fonction des critères d'éligibilité

L'évaluation des projets se fera en utilisant les critères énumérés dans la section 4 et résumés dans le tableau ci-dessous. Les projets qui ne respectent pas ces critères seront exclus et considérés comme non admissibles pour l'étape 2 de l'évaluation.

Critères	Oui/Non
Le porteur de projet est-il un membre clé de l'entreprise désignée par celle-ci pour faire le pitch (par exemple, le PDG) ?	
L'entreprise qui présente le projet est-elle basée dans un pays membre de l'Union africaine ?	
Le projet proposé est-il réalisé dans un secteur de l'économie bleue ?	
Le projet contribue-t-il à l'un des objectifs de développement durable (ODD) ?	
Le projet promeut-il la durabilité avec un impact environnemental et/ou social positif ?	
L'entreprise qui présente le projet dispose-t-elle d'un plan d'affaires pour le projet proposé ?	
L'entreprise qui présente le projet est-elle une MPME (y compris les entreprises en phase de démarrage) ? (Sur la base des critères mentionnés au point 3)	

7.2. Etape 2 – Evaluation en fonction des critères de sélection :

Les projets seront évalués en fonction des critères suivants, et les projets qui ne répondront pas au minimum de 60 points sur 100 seront rejetés. Chaque projet doit obtenir un nombre minimum de points pour chacun des quatre critères, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Seules les 30 premières candidatures ayant obtenu les meilleures notes seront sélectionnées.

Avant d'annoncer les résultats de l'évaluation, les organisateurs de BlueInvest Africa se réservent le droit de procéder aux vérifications nécessaires concernant l'existence légale de la société et du projet.

Critères	Score
<p>Viabilité technique : robustesse et qualité du produit/service (section C, points 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24) :</p> <p>Existence du produit/service à l'état de prototype</p> <p>Valeur ajoutée du projet/produit/service.</p> <p>Niveau de préparation technologique¹</p> <p>Autocertification garantissant que l'entreprise est propriétaire de la propriété intellectuelle (PI) ou titulaire d'une licence exclusive</p>	Minimum 20 points sur un maximum de 30 points.
<p>Marchés et proposition de valeur du produit/service (section D, points 25 et 26, et section C, points 17 et 18)</p> <p>Présence du projet sur les marchés, quels marchés et où ;</p> <p>Dans quelle mesure le projet diffère-t-il des solutions concurrentes existantes ?</p> <p>Existence de clients payants ;</p> <p>Comment le projet contribue-t-il à améliorer la vie des communautés locales (aspects sociaux, économiques) ou des consommateurs finaux ;</p> <p>Respect de l'environnement par le produit/service ;</p> <p>Dans quelle mesure les risques éventuels liés à la mise en œuvre du projet ont-ils été pris en compte, ainsi que les stratégies d'atténuation ?</p>	Minimum 20 points sur un maximum de 30 points.
<p>I. Viabilité financière du produit/service (section B, point 15 et section E, points 27, 28, 29, 30, 31)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Retour attendu sur investissement ; • Le montant de l'investissement demandé correspond-il au développement prévu du projet ? • Atténuation des risques financiers ; • Financements antérieurs reçus de la part de donateurs publics et privés ; • Utilisation de fonds antérieurs ; • Utilisation de l'investissement recherché. 	Minimum 10 points sur un maximum de 20 points
<p>II. Communication et gestion du projet (section F, points 32 et 33, section B, points 11 et 14, section C, point 17, section A, points 5 et 6) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présence en ligne, existence de matériel de communication et de présentation ; • Expérience du porteur de projet ; • Existence d'une version de démonstration à des fins de présentation/exposition ; • Compétence/expérience de l'équipe de projet ; • Affectation du personnel 	Minimum 10 points sur un maximum de 20 points

7.3. Annonce de la sélection

Les résultats du processus de sélection seront annoncés suffisamment à l'avance pour que les porteurs de projet sélectionnés aient le temps de participer au programme de coaching, de préparer leur présentation et de prendre les dispositions nécessaires pour se rendre à **Lomé, au Togo**. Ces résultats seront communiqués à chaque porteur de projet sélectionné et à sa société par courrier électronique.

Les porteurs de projet sélectionnés doivent impérativement **confirmer** leur **participation** à **BlueInvest Africa** dans un délai **maximum de 5 jours calendaires** après avoir reçu les résultats de la sélection.

Après la sélection du porteur de projet et de son entreprise, une réunion de debriefing sera organisée en ligne, pour fournir des informations détaillées sur le programme de coaching et de mentorat et sur le calendrier des sessions.

Chaque porteur de projet sélectionné recevra un accompagnement et une formation qui lui permettront de présenter son projet de manière convaincante et bien préparée. Le programme de coaching sera adapté aux besoins individuels et à l'expérience de chaque participant en matière de pitch, et pourra comprendre des séances individuelles et collectives.

Ces sessions de coaching se dérouleront en ligne sur des plateformes telles que Teams, Skype, WebEx, etc.

Afin de garantir la préparation de l'événement, tous les porteurs de projets doivent être physiquement présents à Lomé au Togo, sur le lieu de l'événement, au plus tard un jour avant l'événement. Les sessions individuelles de pitching se dérouleront en face à face et seront suivies d'une répétition générale. Ce processus de préparation est essentiel pour une présentation réussie et percutante lors de **BlueInvest Africa**.

8 RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)

Les types de données personnelles collectées peuvent inclure, mais ne sont pas limités à :

- Informations de contact (par exemple, nom, adresse électronique, numéro de téléphone).
- Informations professionnelles (par exemple, titre du poste, nom de l'entreprise).
- Informations relatives à la participation à l'événement (par exemple, participation aux sessions, commentaires, préférences).
- Informations relatives à la demande, le cas échéant.

Base juridique du traitement

Le traitement des données à caractère personnel repose sur une ou plusieurs des bases juridiques suivantes :

- Consentement : les participants peuvent donner leur consentement pour des activités de traitement spécifiques.
- Obligation légale : traitement visant à respecter les exigences légales.
- Intérêts légitimes : traitement pour les intérêts légitimes poursuivis par les organisateurs de



l'événement.

Sécurité des données

Les organisateurs de l'événement prennent les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les données à caractère personnel contre tout accès, divulgation, modification et destruction non autorisés. Des protocoles de sécurité des données, y compris le cryptage et les contrôles d'accès, sont en place pour protéger les informations collectées.

Partage des données

- Les données personnelles peuvent être partagées avec des tiers dans les cas suivants :
- Prestataires de services : les prestataires de services tiers qui contribuent à la logistique de l'événement.
- Obligations légales : lorsque cela est nécessaire pour se conformer à des obligations légales ou réglementaires.

Conservation des données

- Les données à caractère personnel ne seront conservées que pendant la durée nécessaire à la réalisation des objectifs pour lesquels elles ont été collectées, ou pendant la durée requise par les dispositions légales applicables.

Droits des participants

Les participants à l'événement ont les droits suivants concernant leurs données personnelles :

- Droit d'accès et de rectification des données personnelles.
- Droit de demander l'effacement des données (le "droit à l'oubli").
- Droit de restreindre le traitement ou de s'y opposer.
- Droit à la portabilité des données.
- Droit de retirer son consentement, le cas échéant.

Pour exercer ces droits ou obtenir des informations sur les données à caractère personnel, les participants peuvent s'adresser à secretariat@blueinvestafrica.eu

Modifications du chapitre RGPD

- Les organisateurs de l'événement se réservent le droit de mettre à jour et de modifier ce chapitre sur le RGPD afin de refléter les changements dans les lois sur la protection des données ou les exigences de l'événement.
- Les participants seront informés de tout changement significatif.

En participant à l'événement, le participant reconnaît et accepte les conditions énoncées dans le présent chapitre du GDPR.

La coopération dans le respect des mesures de protection des données et de la vie privée est très appréciée.

Pour toute question ou clarification, veuillez contacter le Secrétariat de BlueInvest Africa, à l'adresse électronique suivante

secretariat@blueinvestafrica.eu

Annex II Ordre du jour provisoire de l'événement

Mercredi 15 Octobre 2025		
7 h 30	8 h 50	Accueil et inscription des participants
9 h 00	10 h 00	Cérémonie d'ouverture
10 h 00	10 h 15	TED Talk 1 - success story 1
10 h 15	10 h 30	Photo de groupe
10 h 30	11 h 00	Pause-café de mise en réseau
11 h 00	11 h 50	Première séance de pitches
11 h 55	13 h 25	Déjeuner de mise en réseau
13 h 30	14 h 20	Deuxième séance de pitches
14 h 20	14 h 35	TED Talk 2 - success story 2
14 h 35	15 h 25	Troisième séance de pitches
15 h 25	15 h 40	Remarques finales de la journée
16 h 10	18 h 10	Visite du site
15 h 40	16 h 00	Pause-café de mise en réseau et réunions B2B organisées à l'avance
16 h 00	18 h 00	Activité de mise en réseau

Jeudi 16 Octobre 2025		
8 h 30	8 h 55	Accueil et inscription des participants
9 h 00	9 h 15	Discours d'ouverture de la deuxième journée
9 h 15	10 h 05	Quatrième séance de pitches
10 h 05	10 h 55	Panel de discussion (session plénière)
10 h 55	11 h 15	Pause-café de mise en réseau
11 h 15	11 h 30	TED Talk 3 - success story 3
11 h 30	12 h 20	Cinquième séance de pitches
12 h 30	14 h 00	Déjeuner de mise en réseau
14 h 10	15 h 00	Cinquième séance de pitches
15 h 00	15 h 15	TED Talk 4 - success story 4
15 h 15	16 h 15	Pause-café de mise en réseau et réunions B2B organisées à l'avance
16 h 15	16 h 45	Prix de reconnaissance pour le(s) meilleur(s) porteur(s) de projet sélectionné(s)
16 h 45	17 h 15	Cérémonie de clôture



Annex IV DÉCLARATION DE DISPONIBILITÉ

Appel à porteurs de projet BlueInvest Africa

Je soussigné(e) déclare par la présente que j'accepte de participer en tant que porteur de projet à BlueInvest Africa qui se tiendra les 15 et 16 octobre 2025 à Lomé, Togo

Je déclare en outre que je suis disposé(e) et disponible à :

- Participer à toutes les sessions de coaching et de mentorat recommandées et proposées par les organisateurs ;
- Préparer un pitch pour présenter mon projet selon les directives et les conseils du personnel désigné de BlueInvest Africa ;
- Me rendre à **Lomé, Togo** et présenter le projet sur place lors de BlueInvest Africa ;
- Assister à l'ensemble de l'événement ;
- To carry-out all the necessary procedures to obtain and pay the cost for my passport, visa and transit visas (if needed) to travel to **Lomé**.

Effectuer toutes les démarches nécessaires pour obtenir et payer le coût de mon passeport, de mon visa et de mes visas de transit (si nécessaire) pour me rendre à **Lomé**.

Je déclare qu'il est de ma responsabilité de souscrire une assurance voyage et une assurance maladie liées à la participation à l'événement susmentionné.

Je déclare qu'au cas où je ne pourrais pas voyager en raison d'une urgence (maladie, accident, etc.), mon remplaçant sera

Nom et prénom de la personne de secours (nom officiel tel qu'indiqué sur la pièce d'identité)

Cette personne de secours est fluide en (**veuillez sélectionner les langues**):

Anglais

Français

Je déclare également être pleinement conscient(e) de mes droits et obligations après avoir lu et compris les dispositions du présent appel à candidatures.

Nom et prénom du candidat (nom officiel tel qu'indiqué sur la pièce d'identité)	
Signature	
Date	

Annex V Déclaration sur l'honneur

Le soussigné(e)

Nom et prénom du signataire (nom officiel tel qu'indiqué sur la pièce d'identité)

habilité(e) à représenter l'entité juridique suivante :

Nom officiel complet	
Forme juridique officielle	
Numéro d'enregistrement statutaire	
Adresse officielle complète	

Déclare que :	OUI	NON
Les informations fournies dans la présente candidature sont correctes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les informations fournies dans la présente candidature sont véridiques et licites.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'entreprise qui présente est basée, enregistrée et exerce ses activités dans un pays membre de l'Union africaine.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'entreprise qui présente est une PME au sens de la recommandation 2003/361 de l'UE .	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les recettes mentionnées au point B.14.2 sont correctes et véridiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'entreprise qui présente le projet détient les droits de propriété intellectuelle sur le produit/service à présenter à BlueInvest Africa ou a la permission d'utiliser la propriété intellectuelle sur le produit/service à présenter lors de l'événement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le projet proposé par l'entreprise présentatrice est développé dans un secteur de l'économie bleue.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le projet de l'entreprise présentatrice a une dimension durable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le projet de l'entreprise qui présente est respectueux de l'environnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le projet de la société qui présente contribue à améliorer la vie des communautés locales.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'entreprise qui présente dispose d'un plan d'affaires disponible sur demande.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le produit/service de l'entreprise qui présente le projet est au moins à l'état de prototype.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Financement et sources de financement

Le soussigné(e)

Nom et prénom du signataire (nom officiel tel qu'indiqué sur la pièce d'identité)

Représentant la

Nom de l'entreprise

déclare que les financements et les sources de financement reçus par l'entreprise jusqu'à la date limite du présent appel à candidatures sont les suivants (veuillez cocher les cases qui vous concernent) :

<input type="checkbox"/>	Fonds publics provenant de :
<input type="checkbox"/>	Gouvernement de mon pays
<input type="checkbox"/>	Gouvernement d'autres pays, si oui, veuillez préciser lequel :...
<input type="checkbox"/>	Autorités régionales ou locales de mon pays
<input type="checkbox"/>	Organisations internationales
<input type="checkbox"/>	Union européenne (par l'une de ses institutions, agences ou programmes)
<input type="checkbox"/>	USAID
<input type="checkbox"/>	Banque mondiale
<input type="checkbox"/>	Les institutions financières telles que la banque européenne d'investissement
<input type="checkbox"/>	Programmes des Nations unies
<input type="checkbox"/>	Autres, veuillez préciser lesquels :
<input type="checkbox"/>	Fonds privés :
<input type="checkbox"/>	Banques
<input type="checkbox"/>	Business Angels
<input type="checkbox"/>	Financement participatif
<input type="checkbox"/>	Fonds d'investissement
<input type="checkbox"/>	Épargne personnelle et soutien familial
<input type="checkbox"/>	Autre (à préciser)

Nom et prénom du candidat (nom officiel tel qu'indiqué sur la pièce d'identité)	
Signature	
Date	